

## Bulletin d'inscription à adresser à :

AHSA - 10 Km du Lac d'Annecy - 1, rue Pierre de Coubertin - 74000 Annecy

Joindre le règlement : chèque à l'ordre de "AHSA - 10 km du lac d'Annecy"

**DROITS D'INSCRIPTIONS** →

Individuel : 13 €    Equipe de 4 : 52 €

**INSCRIPTION** prise le samedi 24 septembre 2011 →

Individuel : 18 €    Equipe de 4 : 72 €

Pas d'inscription le dimanche

Meilleur temps :      Année :

**NOM DE L'EQUIPE :**

**A remplir impérativement par le coureur** ▼▼▼

**NOM :**

Prénom :

Année de naissance :

Sexe :

Adresse :

Masculin    Féminin

Tél. :

CP :

Ville :

N° de licence FFA :

Mail :

Nom du Club FFA :

**NON LICENCIE** → Je m'engage à fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition de moins d'un an au 25 septembre 2011 ou à présenter ma licence d'athlétisme ou de triathlon en cours de validité et conforme au règlement de la course. J'accepte le présent règlement sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué.

Fait à

Le \_\_\_\_\_

Signature :

**AUTORISATION PARENTALE :** (pour les mineurs)

Je soussigné(e) M. (nom, prénom) :

Autorise mon fils (ma fille) mineur(e) à participer à cette épreuve et dégage la responsabilité de l'organisateur et dégage l'organisation de tout incident physiologique futur ou immédiat.

Date et signature

LE CASINO IMPÉRIAL

ODS

Radio Plus

le dauphiné

MAGASIN ANNECY 42KM195 42km195.fr

BIEN ETRE DANS LE MONTAGNARD FLEUROP INTERFLORA

Crédit Mutuel LA banque à qui parler

Casino supermarchés

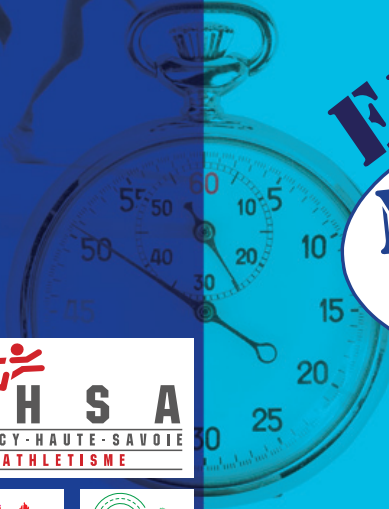
PARMELAN ANNECY-LE-VIEUX & CRAN-GEVRIER LA BALME DE SILLINGY

Une organisation Annecy Haute-Savoie Athlétisme - <http://ahsa.athle.com>

# 10 km du lac d'Annecy

## 25 septembre 2011

EUREKA!  
NOUVEAU PARCOURS



# REGLEMENT 10 KM DU LAC D'ANNECY DIMANCHE 25/09/11

LABEL F.F.A. QUALIFICATIF ET CLASSANT

## → INSCRIPTIONS incluant un t-shirt :

- **Par courrier** : en retournant le bulletin d'inscription ci-joint (inscriptions possibles auprès du **magasin 42KM195** jusqu'au samedi 24 septembre 12 h au plus tard).
- **En ligne** : sur le site « **ahsa.athle.com** » ou « **le-sportif.com** » (clôture des inscriptions en ligne le 23/09/2011 à minuit – paiement sécurisé).

## → Tarif individuel : 13 €

Le tarif sera augmenté de 5€ pour les inscriptions prises le samedi 24 septembre de 17 h à 19 h au **gymnase de la Plaine à Annecy**.

**Aucune inscription « individuelle » ne sera prise le dimanche matin.**

## → Tarif Entreprise : 52 €

Les entreprises peuvent former une ou plusieurs équipes, chaque équipe doit comporter 4 coureurs, hommes et femmes toutes catégories.

**Aucune inscription « Entreprise » ne sera prise le dimanche matin.**

## → CERTIFICAT MEDICAL OU LICENCE

### CONDITIONS D'ADMISSION :

Conformément à la réglementation en vigueur, **les inscriptions ne seront enregistrées que si elles sont accompagnées de la photocopie de la licence FFA ou FF Triathlon en cours de validité le jour de la course, ou, pour les non licenciés et licenciés d'une autre fédération, d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an le jour de la de la compétition ou de sa photocopie certifiée conforme.**

### Attention :

La responsabilité de l'organisateur étant directement engagée, en l'absence de l'un ou l'autre de ces documents l'inscription ne sera pas prise en compte.

## → REMISE DES DOSSARDS

Le samedi 24 septembre de 17 à 19 h et dimanche 25 septembre de 7 h à 8 h 45 au **gymnase de la Plaine à Annecy**.

**Aucun dossard ne sera envoyé par la poste.**

## → HORAIRES RAVITAILLEMENT ET CONTRÔLE

- **Départ de la course** : dimanche 25 septembre 2011 à **8 h 45**.  
Départ et arrivée de la course au **Stade du Coteau à Annecy**.
- **Contrôle des dossards dans le sas de départ** : 8 h 45.  
Ravitaillement, épongeage et contrôle.

## → REMISE DES PRIX INDIVIDUELS ET EQUIPE

- La remise des prix aura lieu à partir de 11 h au **gymnase de la Plaine**.
- Coupes, primes, lots ou bons d'achats aux podiums.
- Seuls les athlètes présents sur le podium seront récompensés.

## → CIRCULATION SUR LE PARCOURS

- Par arrêté préfectoral, la circulation automobile est réglementée pendant la durée de la course, les véhicules devront se conformer aux indications du service d'ordre.
- Les vélos, rollers, coureurs sans dossard ou autres accompagnateurs sont strictement interdits sur le parcours.
- Des commissaires officiels sont chargés de vérifier la régularité de la course sur l'ensemble du parcours.

## → VESTIAIRES ET DOUCHES

- Des vestiaires gardés et des douches sont à votre disposition au **gymnase de la Plaine**.

## PARCOURS

Tout en étant situé au bord du lac d'Annecy, l'organisation vous propose un parcours très roulant en une seule boucle (mesuré officiellement) avec marquage de tous les kms.



10 km du lac d'Annecy dimanche 25/09/2011

REGLEMENT

**Article 1** : La course « 10 Km du lac d'Annecy » est organisée le 25 septembre 2011 par ANNECY HAUTE-SAVOIE ATHLETISME.

**Article 2** : Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès d'**Alliance Internationale d'Assurances et de Commerce**, 14 rue de Clichy 75311 Paris cedex 9. Individuelle accidents : les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

**Article 3** : L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure (intempéries).

**Article 4** : L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés nés en 1994 ou avant. Les catégories d'âge donneront lieu à un classement séparé.

**Article 5** : Tout engagement est ferme et définitif et ne pourra faire l'objet d'un remboursement pour quelque cause que ce soit.

**Article 6** : Conformément aux dispositions des articles L 231-2 et L 231-3 du Code du Sport, la participation à la compétition est subordonnée à la présentation d'une licence avec photo portant attestation de la délivrance d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique en compétition de la discipline pour laquelle il a été sollicité, ou pour les non-licenciés la présentation d'un tel certificat (ou d'une copie) datant de moins d'un an (donc valable au 25/09/2011). Par conséquent, les dossards ne pourront être retirés que sur présentation d'une pièce d'identité et :

- Soit du certificat de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition (l'organisation conservera ce certificat),

- Soit de la licence FFA en cours de validité (saison 2010/2011 ou 2011/2012) ou émanant d'une fédération sportive agréée pour la pratique de l'athlétisme en compétition.

**Article 7** : Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. Tout concurrent cédant son dossard à une tierce personne sera disqualifié. Cette cession dégage de fait la responsabilité de l'organisateur en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers lors de l'épreuve.

**Article 8** : Le Jury est placé sous l'autorité d'un juge arbitre de la FFA dont le pouvoir de décision est sans appel.

**Article 9** : Le concurrent autorise les organisateurs, ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et média, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il peut apparaître, prises à l'occasion de leur participation aux **10Km du lac d'Annecy**, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaire, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et traités en vigueur.

**Article 10** : Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectifications aux données personnelles les concernant. Par l'intermédiaire de l'organisateur, les concurrents peuvent être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations.

**Article 11** : Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.



**Parcours modifié :**  
**Départ et arrivée Stade du Coteau**  
25 avenue de la Plaine - 74000 Annecy

La course est ouverte à partir de la catégorie des cadets année de naissance 1994 et avant.